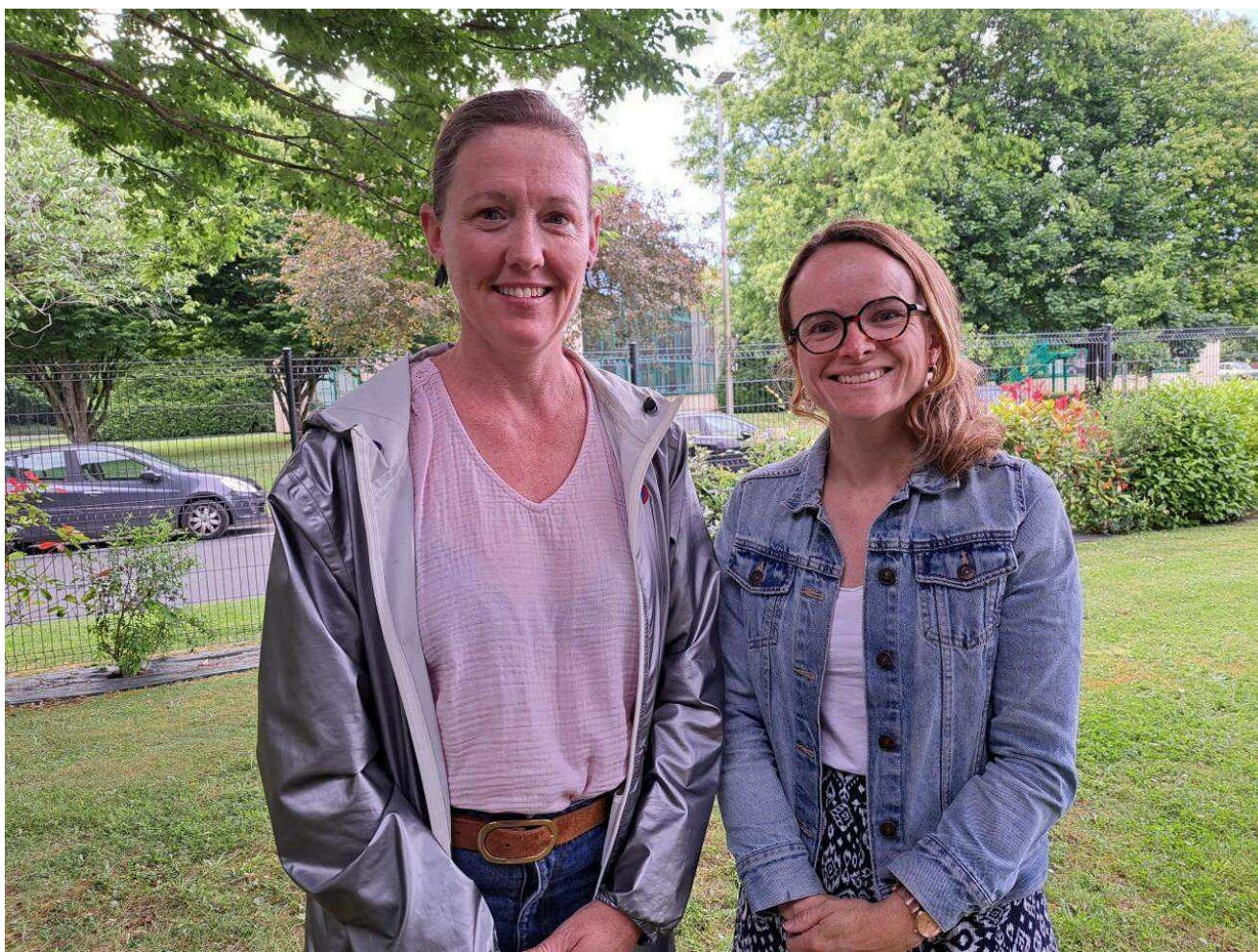


Sourds, des enfants ne savent toujours pas où aller au collège à Caen

À Caen (Calvados), des parents d'enfants sourds s'inquiètent pour des futurs collégiens à qui on ne propose pas une éducation adaptée à leur handicap.



Christine de Groulard et Pauline Delbarre de l'APES Calvados, l'association des parents sourds.

« On arrive fin juin 2024 et on ne sait pas où nos enfants vont aller au collège en septembre. » Dans l'agglomération de Caen (Calvados), l'association des parents d'enfants sourds du Calvados (APES14) est inquiète. Deux enfants sourds qui terminent le CM2 sont actuellement sans solution pour poursuivre une scolarité qui s'adapte à leur handicap.

Pas de vraie structure au collège à Caen

Les deux élèves font partie des neuf enfants scolarisés au groupe scolaire des Odon, à Bretteville-sur-Odon, qui est un pôle d'enseignement des jeunes sourds. Un PEJS mis en place en 2018 après une décision de justice, déjà suite à la mobilisation de l'APES14.

« On doit à chaque fois ouvrir les portes alors que cela existe dans d'autres villes », regrettent les parents d'enfants sourds. « Depuis quatre ans, on anticipe, on veut travailler en collaboration avec l'éducation nationale pour la création de ce PEJS au collège. »

On veut une filière complète de la maternelle au collège: un enseignement direct en langue des signes. C'est un droit. Les parents d'enfants sourds

L'Académie propose un accompagnement

Questionnée par Liberté, l'académie de Normandie relève que « deux élèves ont été, selon les vœux exprimés par les parents, inscrits pour une scolarisation en milieu ordinaire, accompagnés chacun à titre individuel avec une AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) formée. »

Selon cette formulation, il s'agirait de la section Ulis TFA du collège Jean-Moulin à Caen: une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) du trouble de la fonction auditive (TFA).

« Nos vœux ont toujours été la création d'un vrai PEJS », poursuivent les parents d'élèves qui ont le « sentiment » que « l'Académie ne souhaite pas ouvrir un deuxième PEJS en Normandie, car il y en a déjà un à Rouen. »

[Dans cette école près de Caen, les cours sont ludiques et les élèves s'occupent de têtards](#)

Une solution ? Mais à Rouen

Mais à Rouen, estime l'APES, « c'est comme un Ulis, ce n'est pas un enseignement direct en langue des signes et on ne veut pas envoyer nos enfants à 10 ans à Rouen. »

L'association des parents d'enfants sourds du Calvados apprécie les soutiens de nombreuses associations (la Fédération nationale des sourds de France par exemple) mais doit de nouveau entreprendre un parcours du combattant pour les enfants. « Ça n'avance pas » résumant les parents d'élèves.